


VILLE DE MAINVILLIERS DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

AVIS D’AFFICHAGE ET DE PUBLICATION

Conformément à l'article L 2121-25 du C.G.C.T.*, La liste des délibérations examinées en séance de Conseil Municipal du vendredi 05 juin 2026 est la suivante :

- **N°2026-06-01** : Liste des dimanches dérogatoires au repos dominical au titre de l'année 2026 – rajout d'une date : **Adoptée**
- **N°2026-06-02** : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux : **Adoptée**

Consultables sur le site Internet de la ville de Mainvilliers, à l'adresse suivante : <https://www.ville-mainvilliers.fr/municipalite/actes-administratifs/>.

<i>Voie de publication</i>	<i>Date de publication</i>
Certifié affiché sur les panneaux administratifs situés Rue de l'Hôtel de Ville, 28300 MAINVILLIERS	08 JUIN 2026
Certifié publié sur le site Internet de la Ville de Mainvilliers <i>www.ville-mainvilliers.fr</i>	08 JUIN 2026
Certification par délégation du Maire, Le Responsable du Secrétariat Général des Services, Luc BRUNET	
	

*Code Général des Collectivités Territoriales.